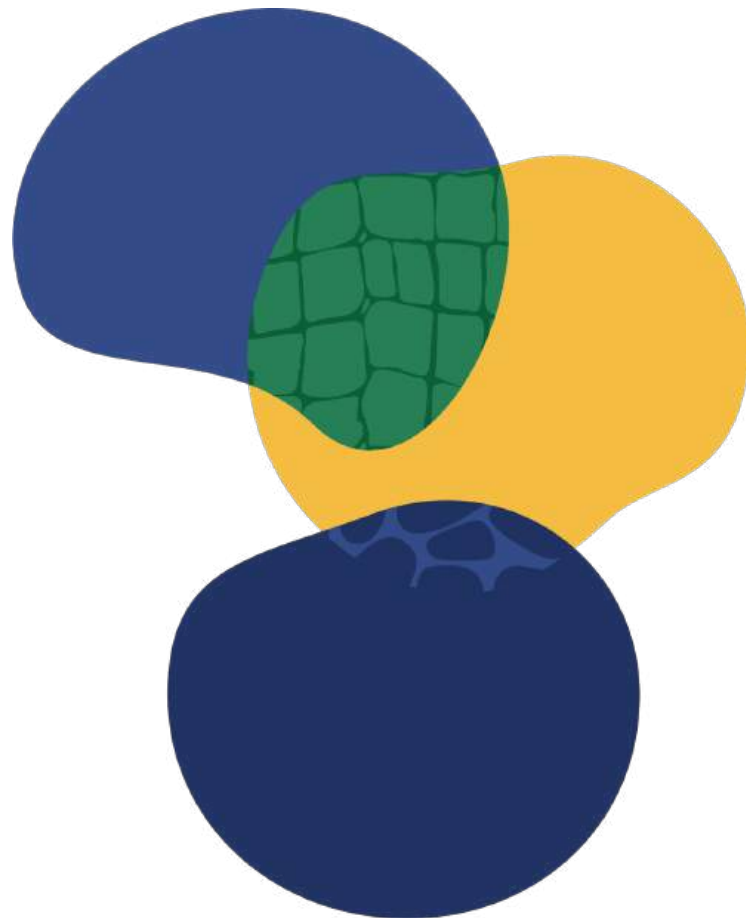


FAMAE IMPACT

Investir dans des PME de croissance,
au cœur de la transition environnementale

FAMAE Impact - Rapport Annuel de Durabilité et d'Impact
2025





Eric PHILIPON



Andreas GALL



Jérôme LEGER



Lionel BERGERON

Pour la deuxième année, ce rapport intègre à la fois notre rapport d'impact et notre rapport ESG, offrant une vision consolidée de notre performance extra-financière. Cette approche unifiée reflète notre engagement à aligner nos activités avec les objectifs de développement durable, en assurant transparence et cohérence dans la communication de nos actions et résultats.

En 2025, le contexte est devenu paradoxal : le paquet Omnibus européen a engagé une simplification de la CSRD, réduit le nombre d'entreprises assujetties et reporté certaines obligations. Mais en parallèle, les exigences de marché se renforcent – les banques continuent d'intégrer le risque climatique, les grands donneurs d'ordre exigent des données ESG de leurs fournisseurs, les assureurs renforcent l'analyse des risques physiques et les appels d'offres intègrent davantage de critères environnementaux. Le moteur de la transformation dépasse le cadre réglementaire : il devient économique, financier, assurantiel et commercial.

Dans ce contexte, notre fonds poursuit sa démarche d'impact avec une exigence renforcée : nos méthodes de mesure, d'alignement et de reporting ont été conçues pour rester robustes et lisibles, quels que soient les ajustements futurs du cadre réglementaire. Ce positionnement, en anticipation, nous permettra d'être non seulement conformes aux prochaines évolutions, mais aussi d'y contribuer de manière active et crédible.

Au-delà du climat, 2025 ouvre une phase plus mature de la transition : les risques physiques du changement climatique deviennent visibles – canicules, sécheresses, stress hydrique, incendies – et les enjeux de souveraineté, de résilience et d'adaptation des territoires montent en puissance. La biodiversité s'impose progressivement comme un sujet majeur pour les investisseurs et les entreprises, tandis que l'économie circulaire devient un levier de souveraineté.

Nous souhaitons remercier de nouveau ici nos investisseurs, nos équipes et celles des entreprises que nous avons le privilège d'accompagner, ainsi que tout notre écosystème, pour leur soutien sans faille.

1. PRÉSENTATION DU FONDS



Montants sous gestion

34,69

MILLIONS D'EUROS

Montants investis au
31/12/2025

19,01

MILLIONS D'EUROS

Nombre de participations
couvertes dans ce rapport

12

PARTICIPATIONS

ESG & IMPACT : deux visions, une ambition commune

Le Rapport Annuel de Durabilité et d'Impact renforce la cohérence et la lisibilité de notre engagement



ESG	IMPACT
Analyse des pratiques (E, S, G)	Analyse des résultats environnementaux générés
Analyse principalement déclarative et qualitative, liée à la mise en œuvre d'engagements internes et externes	Quantification structurée lorsque possible, fondée sur des résultats tangibles, observables et mesurables
Permet d'évaluer les risques extra-financiers	Quantifie les externalités positives (CO ₂ évité, biodiversité restaurée)
Normes de reporting : SFDR, PAI, GreenFin, CSRD	Référentiels scientifiques : IPBES, GIEC, TNFD, SBTN

ESG et Impact couvrent des dimensions différentes mais **interconnectées**.

L'**approche ESG** vise à évaluer la manière dont une entreprise gère ses risques et responsabilités en matière environnementale, sociale et de gouvernance, indépendamment de son cœur d'activité.

La **démarche d'IMPACT** s'attache aux effets réels et mesurables que les produits ou services de l'entreprise génèrent sur les enjeux globaux – notamment le climat et la biodiversité.

Ces deux cadres se croisent sur certains axes, comme l'**empreinte carbone** ou les impacts sur la nature, mais avec des finalités différentes :

l'ESG éclaire les pratiques, tandis que l'impact révèle la contribution positive à l'extérieur des entreprises.

Une démarche robuste, quel que soit le cadre futur

Face à un cadre réglementaire qui évolue – simplification Omnibus, révision attendue du SFDR – mais à des exigences de marché toujours plus fortes, notre méthodologie de mesure et de suivi d'impact, combinée à notre pratique ESG, couvre à la fois les attentes réglementaires (SFDR, PAI, CSRD) et les référentiels scientifiques (SBTN, TNFD, IPBES). FAMAE Impact investit dans des entreprises qui apportent des réponses concrètes aux grands défis environnementaux – décarbonation, adaptation climatique, préservation des ressources, économie circulaire, biodiversité et résilience des territoires – en privilégiant des modèles capables de générer simultanément **un impact environnemental mesurable, une création de valeur durable et une meilleure résilience des systèmes économiques et territoriaux.**



Famae Impact: une ambition d'impact alignée sur les meilleures pratiques

Le **cadre** dans lequel les entreprises du portefeuille doivent s'inscrire: un impact environnemental à l'intérieur des limites planétaires, sans aller en deçà des « planchers » sociaux*



*Nota: La partie plancher social relève aujourd'hui de notre rapport ESG

<https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries/the-nine-planetary-boundaries.html>
<https://doughnuteconomics.org/about-doughnut-economics>

L'action de FAMAe Impact s'inscrit dans le cadre réglementaire Européen



<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/ALL/?uri=CELEX%3A32019R2088>



La thèse du fonds et sa stratégie d'impact

Les secteurs dans lesquels FAMAÉ Impact investit



Agriculture & Alimentation

Régénérative
& Durable



Mobilité

Bas carbone



Eau

Résilience hydrique

Une stratégie fondée sur les interconnexions entre Climat,
Biodiversité et Utilisation des Ressources



Bâti

Immobilier durable &
sobriété



Énergie

Flexibilité des réseaux
& efficacité



Déchets /Circularité

Réemploi & recyclage

Typologie de sociétés dans lesquelles FAMAÉ IMPACT investit

Les Pure-Players

dont les produits et services
constituent des solutions à un
défi environnemental

Enablers

qui outillent l'ensemble des
acteurs pour traiter un sujet lié
à l'environnement

4 critères principaux nous permettent d'allier **profitabilité et impacts positifs** :

1- Intentionnalité du management : management convaincu et de qualité

2- Impact environnemental : impact environnemental important au cœur du modèle économique

3- Croissance rentable : modèle éprouvé avec un fort potentiel de croissance rentable

4- Transformation : proposition de solutions innovantes au service de la transition écologique



Processus de détermination, calcul et agrégation des indicateurs et données d'impact par FAMAE Impact :

- **Définition d'objectifs d'impact spécifiques à la société, cohérents avec les indicateurs synthétiques suivis par FAMAE Impact**
- Définition des méthodologies de calcul, alignées avec les meilleures pratiques scientifiques internationales.
- Agrégation des impacts des différentes sociétés du portefeuille sur les indicateurs que FAMAE Impact suit et publie :
 - **Le nombre de tonnes de CO2 évitées**, comparées à des scénarios de référence
 - **L'Indicateur de Biodiversité FAMAE (IBF)** construit avec les entreprises du portefeuille (*)

FAMAE Impact fonde son approche d'analyse et de mesure sur une logique systémique, inspirée des cadres les plus récents tels que l'évaluation **Nexus de l'IPBES** qui reconnaît les interconnexions profondes entre la **biodiversité, le climat, l'eau, l'alimentation et la santé**.

Nos outils d'impact sont alignés avec les cadres internationaux les plus reconnus : GIEC, GHG Protocol et Net Zero Initiative pour le climat ; IPBES, COP15 Kunming-Montréal, SBTN et TNFD pour la biodiversité ; IMP et ODD des Nations Unies pour la mesure d'impact et l'additionnalité.

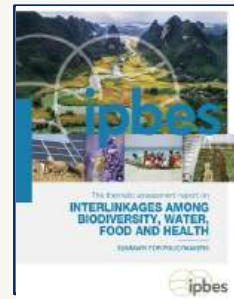
Pour la première fois, l'IBF établit un score biodiversité permettant de valoriser les engagements et impacts des sociétés du portefeuille, tout en créant un jeu de correspondance avec les principaux facteurs de pression identifiés par l'IPBES(*).

(*) IBF : Indicateur de Biodiversité FAMAE. Facteurs de pression IPBES : changement d'usage des terres et des mers ; exploitation directe des organismes ; changement climatique ; pollution ; espèces exotiques envahissantes.

Une action s'appuyant sur un consensus scientifique : le GIEC l'IPBES



La mesure du CO2 est un proxy nécessaire pour lutter contre le réchauffement



Un indicateur de biodiversité indispensable pour prendre en compte le vivant

Nous sélectionnons ou construisons les indicateurs d'impact environnemental avec les standards ou méthodologies suivants :



FAMA Impact mesure l'impact positif des activités des sociétés du portefeuille sur 2 dimensions



1. La diminution de **l'intensité carbone** via la mesure des **émissions évitées**



2. La **préservation et la restauration de la biodiversité**

en comparant ces mesures à un scénario de référence



253 054 ()**
de tCO2 Evitées



26.5/100(*)
Indicateur de Biodiversité



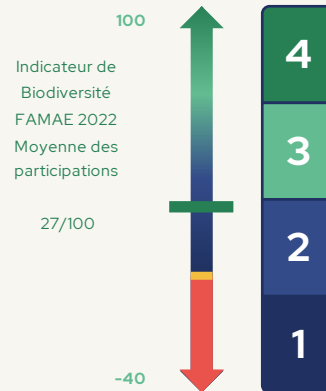
Nos investissements contribuent principalement
aux ODD 11,12,13 et 15 des Nations unies :



Notre portefeuille participe également
aux ODD suivants :



10 ODD retenus, cohérents avec notre univers
d'investissement finançant les PME européennes.

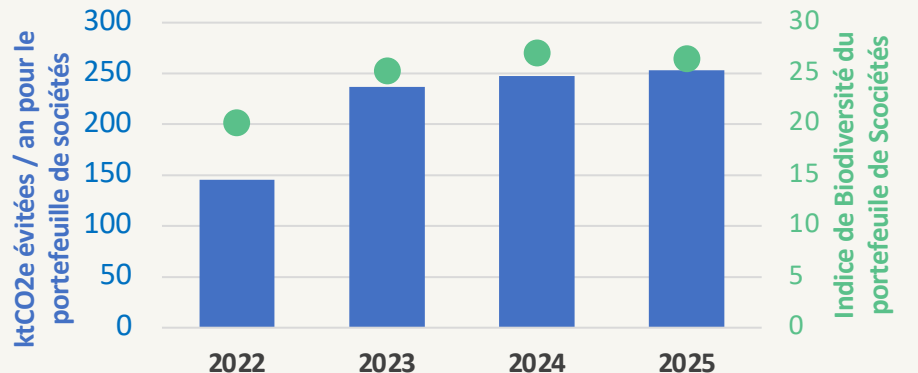


* Les détails du calcul figurent dans la partie « Mesure » du rapport

** les émissions nettes ne sont pas encore calculées au niveau de toutes les sociétés, donc nous reportons pour le moment les émissions évitées
Les calculs ci-dessus sont basés sur 100% des émissions de GES des sociétés non pondérés des montants investis ni des % de participation au capital

Evolution de la performance d'impact du fonds – Emissions évitées et Indice de Biodiversité

Emissions évitée



Notre méthode d'évaluation de la biodiversité est volontairement exigeante

- Elle est construite sur les pressions directes et indirectes identifiées par l'IPBES et guidée par les objectifs de la COP15 de Kunming-Montréal
- Dans ce cadre un score au-delà de 20 traduit déjà une contribution positive significative à la préservation et à la régénération du vivant et de la biodiversité

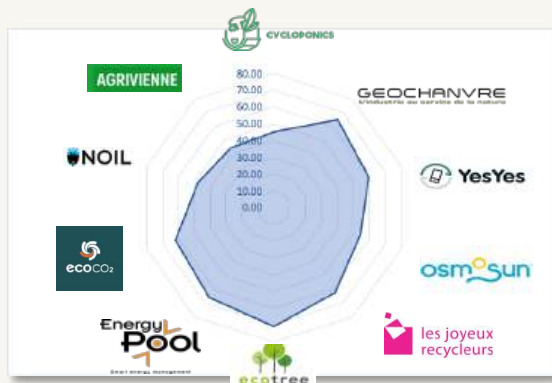
- Les 2 indicateurs que nous avons choisis pour piloter la performance d'impact du fonds permettent de suivre son évolution dans le temps. Ils sont comparatifs et ne sont pas absolus.
- Ils montrent que la santé de nos entreprises permet d'amplifier leurs impacts extra-financiers:
 - les émissions évitées sont comparées, pour chacune des entreprises à un scénario de référence de leur industrie
 - Notre indice de biodiversité est construit sur les objectifs de la COP15 de Montréal-Kunming eux-mêmes construits sur facteurs de pression de l'IPBES, et permet de qualifier les progrès de chacun des sociétés sur ces objectifs

Année	Emissions Evitées (kt eCO2)	Indice de Biodiversité
2025	253	26.5
2024	247	27
2023	236	25





Scores ESG des 10 sociétés sondées



Score moyen global de **57,6 / 100**

L'évaluation ESG 2025 du portefeuille FAMAE Impact I offre une vision d'ensemble des pratiques des participations, avec un score global stable à 57,6/100. **Cette stabilité reflète une meilleure compréhension des enjeux ESG malgré un niveau de structuration encore hétérogène.**

L'exercice, avant tout pédagogique, a permis d'ancrer l'ESG dans le dialogue stratégique avec les participations.

Moyenne de la notation environnementale

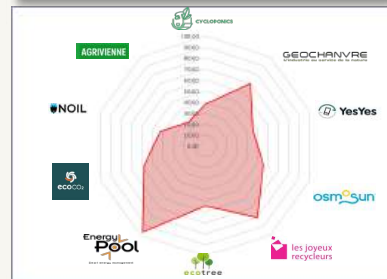
61,6/100

Moyenne de la notation sociale

56,9/100

Moyenne de la notation de la gouvernance

50,4/100

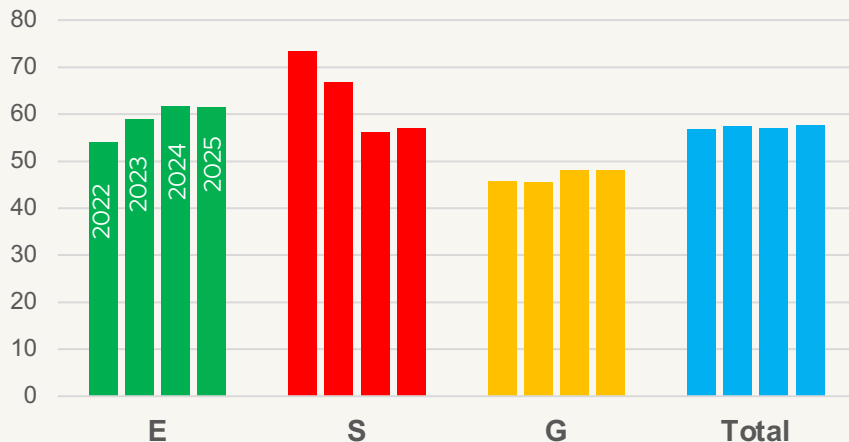


Le score environnemental progresse témoignant de la place centrale de ces enjeux dans les modèles économiques du portefeuille. Les entreprises mettent aussi en œuvre des actions concrètes : réduction des consommations d'eau et d'énergie, limitation des déchets et des déplacements. Si quatre d'entre elles ont réalisé un bilan carbone, les objectifs chiffrés et les référentiels externes restent encore peu utilisés

La dimension sociale enregistre une baisse, notamment car **peu d'entreprises ont recruté en 2025**. Toutefois, des progrès sont visibles sur la santé, la sécurité et la diversité, avec des politiques plus structurées et des initiatives inclusives (emploi local, handicap). Le partage de la valeur reste bien ancré dans la majorité des participations.

La gouvernance affiche une relative stabilité, mais demeure le pilier le moins structuré. La place des femmes dans les organes de direction reste insuffisante, et peu d'entreprises disposent de labellisations ou de cadres formels traduisant leur engagement. Le déploiement d'une gouvernance ESG cohérente reste un chantier prioritaire pour renforcer la lisibilité et l'impact des démarches engagées.

Scores ESG des 4 dernières années



Une photographie ESG du portefeuille construite à partir d'un questionnaire dédié, administré chaque année depuis 2022.

Méthodologie* :

Questionnaire inspiré de France Invest, adapté au fonds FAMAE Impact I.

Pondération : E = 50 %, S = 25 %, G = 25 %.

Analyse conduite auprès de 10 participations

Environnement (E)

- +7,2 points depuis 2022, avec un léger recul en 2025 après un pic en 2024, dans un contexte de ralentissement et de priorisation opérationnelle.

Social (S)

- 16,4 points depuis 2022, baisse continue marquée par des ajustements d'effectifs et une pression accrue sur les organisations dans un contexte de marché tendu.

Gouvernance (G)

- Progression modérée (+4,7 point depuis 2022), malgré une légère correction en 2025. Des marges de progrès subsistent sur la structuration ESG et la diversité des instances.

	2022	2023	2024	2025
E	54	58,9	61,6	61,2
S	73,3	66,8	56,2	56,9
G	45,7	45,6	48	50,4
Total	56,7	57,5	56,9	57,6

Deux nouveaux investissements au cœur de notre thèse d'impact ont été réalisés :

- La Joyeuse Holding (**Les Joyeux Recycleurs**) : holding de reprise en LBO du leader de la collecte et du recyclage des déchets de bureau en Île-de-France pour les PME. **La société sert près de 2 000 clients, collecte environ 1 000 tonnes de déchets par an** (papier, marc de café, plastiques, piles...) et en recycle près de 99 % dans les filières réglementaires, avec plus de **17 types de déchets pris en charge**. Au-delà de l'impact environnemental, l'entreprise porte une forte dimension sociale : la majeure partie de ses opérateurs est issue de parcours de réinsertion.
- **Objectif Construction 226** : la société porte une opération de rénovation durable complète d'un immeuble de bureaux à Boulogne, faisant passer la surface de 2 700 m² à 3 800 m² tout en créant 1 000 m² de jardin. Menée avec l'opérateur Osesam (anciens dirigeants immobiliers de LVMH), l'opération est certifiée BREEAM Excellent et 100 % alignée avec la taxonomie européenne, avec une réduction de plus de 80 % de la consommation énergétique (de 417 à 83 kWh/m²). Une illustration concrète de la décarbonation du parc immobilier tertiaire et de la création de valeur par la sobriété.

2 évolutions réglementaires ont marqué 2025 et confortent l'approche de FAMAE Impact :

- **Le cadre européen de la finance durable** est entré dans une phase de clarification : premiers reportings CSRD/ESRS, projets de simplification Omnibus et révision SFDR. L'enjeu reste central pour les fonds à impact : démontrer des impacts mesurables, robustes et comparables, sans surcharger les entreprises par le poids du reporting .
- La Commission européenne **a recommandé le standard volontaire VSME pour les PME**, afin de simplifier et harmoniser les demandes ESG adressées par les banques, investisseurs et grands donneurs d'ordre. Un cadre particulièrement adapté aux participations non cotées du portefeuille.



- En 2025, Energy Pool a poursuivi sa transformation vers un **modèle de flexibilité plus diversifié, moins dépendant des seuls mécanismes historiques de « demand response » au Japon**. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de mutation des marchés électriques, marqué notamment par le retour progressif du nucléaire au Japon, réduisant mécaniquement l'intensité carbone évitée par certaines activations. Malgré une baisse des émissions évitées mesurées (76 837 tCO₂ contre 91 720 tCO₂ en 2024), l'année marque une montée en gamme stratégique : ouverture de nouveaux marchés de flexibilité en Europe (notamment aFRR en France), **développement de nouveaux cas d'usage autour des batteries, hybrid power plants et microgrids, et diversification géographique avec les Pays-Bas**. Cette transition renforce la résilience du modèle et prépare une montée en puissance sur des leviers systémiques à plus forte valeur pour l'intégration massive des renouvelables.
- EcoTree a franchi en 2025 une étape importante de consolidation et de changement d'échelle. Après une année 2024 difficile, la société **a doublé son chiffre d'affaires et retrouvé un EBITDA positif** grâce à une restructuration profonde et à un fort gain de productivité, notamment porté par l'intégration de l'intelligence artificielle. **La signature d'un contrat stratégique avec Nestlé, ainsi que le développement de nouveaux mandats d'Operating Partner** (fons de premier rang), confirment la pertinence de son évolution vers un modèle plus asset-light, centré sur l'accompagnement d'investissements en capital naturel. Ce repositionnement élargit fortement son potentiel d'impact, en permettant à EcoTree d'intervenir sur des actifs forestiers à grande échelle, avec un effet de levier croissant sur la séquestration carbone, la biodiversité et la restauration des écosystèmes.



Afin d'accompagner nos participations dans une trajectoire d'impact crédible et ambitieuse, FAMAE IMPACT déploie une démarche rigoureuse, adossée à deux méthodologies propriétaires :

- Le calcul d'émissions évitées, basé sur des scénarios de référence sectoriels, avec un manuel, un outil et une traçabilité complète des hypothèses utilisées.
- L'Indicateur de Biodiversité FAMAE (IBF), développé avec les sociétés du portefeuille, permettant de les positionner sur une échelle de maturité (1 à 4), en s'alignant sur les pressions clés de l'IPBES, la COP15, la CSRD et les cadres SBTN / TNFD.
- Dès 2024, une évolution structurante avait été engagée : **la fusion du questionnaire ESG avec le questionnaire biodiversité**. Ce rapprochement a permis de décloisonner les approches, d'éliminer les redondances et de renforcer l'appropriation de ces enjeux par les équipes dirigeantes. Maintenu en
- **En 2025, ce dispositif a porté ses fruits** : montée en maturité des équipes et progression des scores de biodiversité pour les sociétés déjà présentes au portefeuille. En 2025, le score de biodiversité a aussi franchi une nouvelle étape : il a été mis en regard de la contribution de chaque société aux facteurs de pression identifiés par l'IPBES, renforçant ainsi la robustesse et la lisibilité de notre évaluation.

La méthodologie définit des scénarios de référence des activités dans lesquelles évoluent nos participations, et comptabilise les impacts annualisés. Notre outil permet également de remonter les données, de documenter toutes les hypothèses utilisées et d'identifier les pistes d'améliorations pour chaque société.



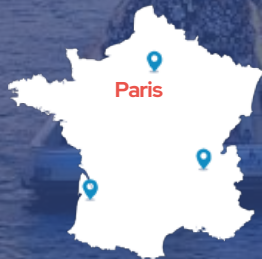
2. MESURE DES IMPACTS DES SOCIÉTÉS



La France dispose du premier réseau de voies navigables en Europe, et un convoi de marchandises représentant l'équivalent de 250 camions consomme jusqu'à 5 fois moins d'énergie que son équivalent sur route. Pourtant, le transport fluvial de marchandises et de passagers reste trop peu développé en France (2% des marchandises transportées). Au-delà de l'aspect énergétique du transport fluvial, l'eau a une dimension sociétale considérable.

ADD développe le secteur fluvial et accélère sa transition énergétique et ses innovations tout en tissant du lien entre l'eau et les territoires qui bordent les fleuves.

Alignement ODDs



22,6 t
de CO2 Évitées

3 bateaux

renovés avec une propulsion 100% électrique

+100 tCO₂e

évitées à la construction : le retrofit prolonge la vie, pas l'empreinte



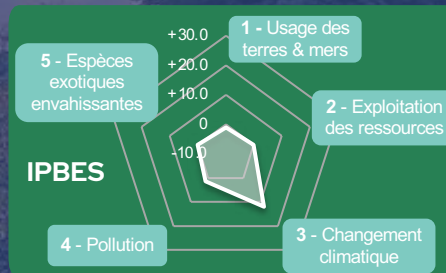
**Zéro bruit
zéro particule**
respect de la faune sous-marine



Échelle de 1 à 4

18,4

Indicateur de biodiversité



IPBES

« Nous sommes très heureux de la concrétisation d'une démarche initiée avec FAMA Impact dès 2020. Leur accompagnement et leur expertise financière ou d'impact ont été capitales à la maturation du projet et la collaboration quotidienne au plus proche de nos projets a permis à notre démarche de rentrer dans sa phase opérationnelle. »

Le projet Agrivienne est un véritable laboratoire qui vise à mettre en œuvre les meilleures pratiques agroécologiques sur une exploitation de 400 hectares dans la Vienne (86).

L'exploitation est en cours de transition de pratiques agricoles conventionnelles vers une agriculture de conservation qui vise à régénérer les sols. Cela permet notamment d'accroître la captation de carbone des terres tout en évitant leur érosion.

Alignement ODDs



> 282 t
de eCO2 Évitées

100%

De l'exploitation
en ACS d'ici
2026

340 ha
d'intercultures
sans intrant

15 %

Réduction des
épandages d'engrais

30%

réduction des IFT
(Indice de Fréquence de Traitement)



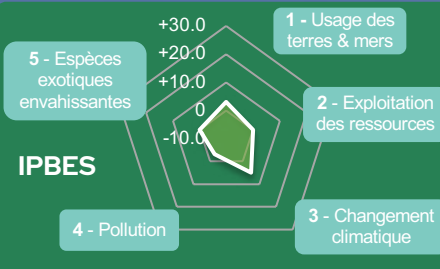
6 Éoliennes = 19 MW
installés



Échelle de 1 à 4

14,7

Indicateur de biodiversité



Clément Gilbert
Directeur général

«En tant que jeune agriculteur, je suis extrêmement reconnaissant envers FAMAE impact pour leur confiance et leur accompagnement dans la reprise de l'exploitation agricole. Leur soutien financier, leur expertise lors de la négociation et leur réseau d'experts de l'agriculture durable ont été d'une importance capitale pour concrétiser mon projet. Leur équipe s'est montrée réactive et professionnelle à chaque étape, et je peux compter sur leur soutien dans l'acquisition de terres et le développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.»



60,4

ENVIRONNEMENT



26,5

SOCIAL



28,5

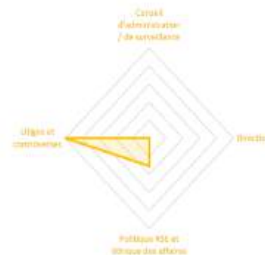
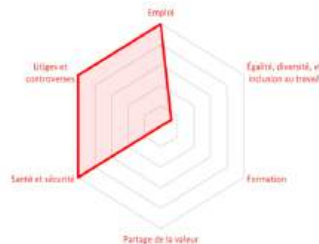
GOUVERNANCE

43,9

TOTAL

Les performances ESG d'Agrivienne reflètent une dynamique **environnementale prometteuse**, portée par un jeune agriculteur engagé dans la transition. Malgré un score global de 43,9 (inférieur à la moyenne du portefeuille), le volet environnemental ressort fortement (60,4), grâce à des engagements ambitieux : conversion HVE puis ACS, agroforesterie, énergies renouvelables et pratiques circulaires.

Les scores « social » et « gouvernance » sont logiquement plus bas, l'entreprise étant unipersonnelle. Ce profil pionnier mérite un suivi adapté et valorisant ses spécificités agricoles.



Cycloponics est une société spécialisée dans la transformation et la reconversion des espaces souterrains urbains inutilisés. Ces espaces sont réhabilités en espaces de production alimentaire bio (champignons, endives et micropousses), ou bien en hubs de travail dédiés aux acteurs de l'économie locale ou durable.

"La révolution du véhicule autonome, électrique et connecté va avoir des conséquences vertigineuses sur la ville, en libérant des centaines de milliers de mètres carrés précédemment occupés par la voiture individuelle (places de stationnement en surface et parkings hors surface). Ceci nous oblige à agir vite et à préparer la reconversion de tous ces espaces dédiés aux véhicules individuels et devenus obsolètes » - Jean-Louis Missika, ancien adjoint à la Mairie de Paris chargé de l'urbanisme, auteur 'Des Robots dans la Ville'

Alignement ODDs



5 328 t
de CO2 Évitées

71t de production

Agricole AB sur tout le cycle de vie

23 600m²

Réhabilités et exploités



Échelle de 1 à 4

26,1

Indicateur de biodiversité

5 - Espèces
exotiques
envahissantes

+30.0

+20.0

+10.0

0

-10.0

IPBES

4 - Pollution

1 - Usage des
terres & mers

2 - Exploitation
des ressources

3 - Changement
climatique



Théo Champagnat
Co-founder

«Avoir des acteurs comme FAMAE présents à nos côtés nous oblige à nous structurer.

Je pense notamment à tous les aspects reporting qu'on ne faisait pas assez avant. Par ailleurs, il est intéressant d'échanger avec eux lors des boards, leur réseau d'entreprises nous permet également de rencontrer les bonnes personnes sur certains sujets.»



53,9

ENVIRONNEMENT



37,9

SOCIAL



35,6

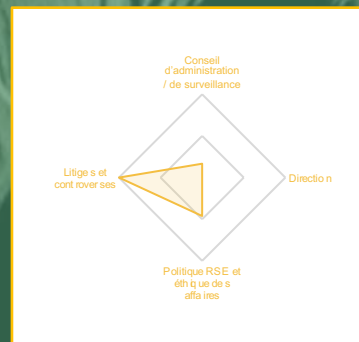
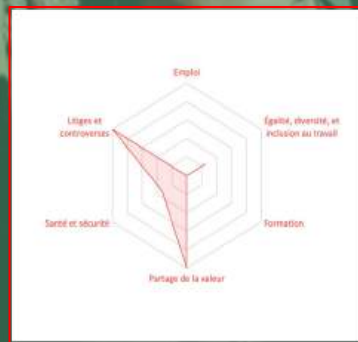
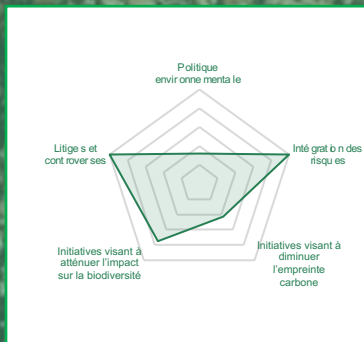
GOVERNANCE

45,3

TOTAL

Cycloponics présente un modèle innovant d'économie circulaire, en valorisant des espaces souterrains inutilisés pour produire localement des champignons bio et héberger des acteurs de l'ESS.

Avec un score ESG global de 45,3, en deçà de la moyenne du portefeuille, l'entreprise montre cependant une forte performance environnementale (53,9), portée par l'évitement d'artificialisation des sols, de construction neuve, de béton et d'énergie pour le chauffage. Les scores « social » et « gouvernance » restent perfectibles, mais le potentiel d'impact est réel et différenciant.



Eco CO2 crée des solutions afin d'accélérer la transition écologique par le changement des comportements des citoyens et des organisations. L'éco-entreprise déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des solutions connectées et réalise des études sur l'impact environnemental et la maîtrise de l'énergie.



Vers la maîtrise de l'énergie des professionnels dans les DROM



Accompagnement des organisations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques dans les activités de transport et logistique



Plans de Déplacements Établissement Scolaire et sensibilisation à l'écomobilité en écoles élémentaires, collèges et lycées.



Sensibilisation des élèves d'écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique.



L'assistant énergie des professionnels pour maîtriser vos consommations d'énergie, améliorer votre confort et réduire votre empreinte environnementale

(*) EcoCO2 a contribué à plus de 1284 480 tonnes de CO2e d'émissions évitées mais en sa qualité d'enabler nous appliquons un facteur de 10% pour l'attribution des émissions évitées d'Eco Co2.



128 448t(*)
de CO2 Évitées



>250k
Personnes dont 24 500
élèves sensibilisées

+ 4000

Entreprises de transport
accompagnées dans la
réduction de leurs
émissions de CO2

+ 150 000

Km motorisés évités
pour le transport
scolaire

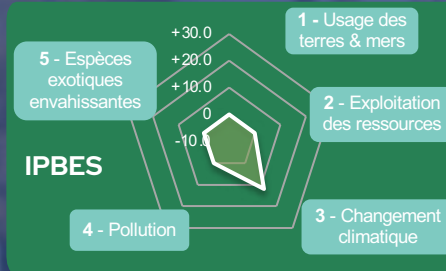
Alignement ODDs



Échelle de 1 à 4

13,9

Indicateur de biodiversité



Isabelle SENN ZILBERGER
Directrice Générale

«FAMAE Impact par ses exigences en matière d'évaluation des impacts, nous pousse à aller au bout des démarches que nous gérons jusqu'ici de façon intuitive mais sans les formaliser »



62,9

ENVIRONNEMENT



58,3

SOCIAL



62,7

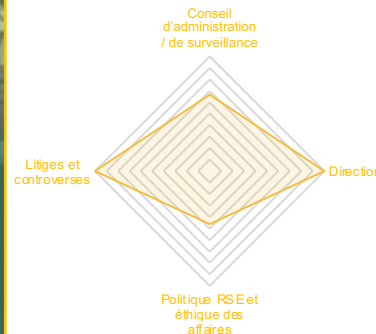
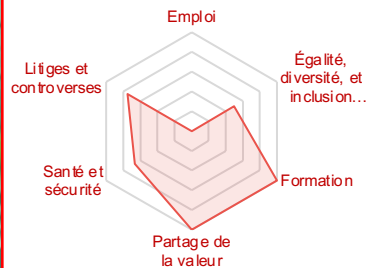
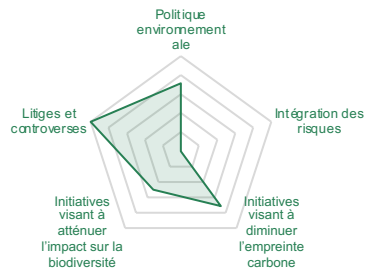
GOVERNANCE

61,7

TOTAL

ECO CO2 affiche l'un des meilleurs profils ESG du portefeuille avec un score global de 61,7, porté par une forte cohérence entre impact, gouvernance et modèle économique.

Spécialiste des économies d'énergie via les CEE, l'entreprise a amorcé une diversification en développant une activité de conseil, proposant études et recommandations aux entreprises et collectivités. Son engagement social (+8 pts) et sa gouvernance solide (score le plus élevé du portefeuille) traduisent une maturité ESG remarquable pour une PME du secteur.



EcoTree est une société qui propose des solutions fondées sur la Nature (forêts, biodiversité) dans plusieurs pays d'Europe. La société contribue à la préservation et à la sauvegarde des forêts françaises et de leurs écosystèmes, afin de participer à la création de puits de carbone.

EcoTree permet aux entreprises d'avoir un impact positif sur le climat en contribuant à la croissance de forêts durables, ainsi qu'à la préservation et à la restauration de sa biodiversité.

Ecotree a développé une expertise dans la gestion des forêts et des zones humides, et dans une méthode de calcul scientifique et transparente du carbone séquestré par ses projets.

(*) « Impact de différentes stratégies sylvicoles sur la fonction "puits de carbone" des peuplements forestiers. Modélisation et simulation à l'échelle de la parcelle ». Thèse 2005, Patrick Vallet. <https://www.theses.fr/2005ENGRO012>

Alignement ODDs



31 659 t(*)

de eCO2 Évitées

203 678t

De crédits carbone émis
(stock de CO2 moyen à
long terme)



734ha

de zones Natura
et Znieff 2000
protégées

392 km²

De sols restaurés

1066 ha

D'artificialisation évités



1,5 km²

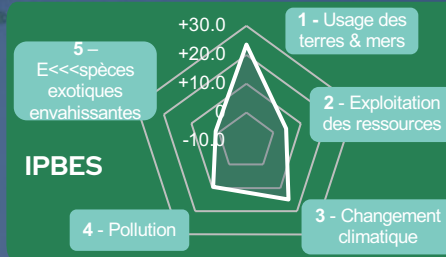
De zones
humides
restaurées



Échelle de 1 à 4

79,6

Indicateur de biodiversité



Erwan LE MENÉ
CEO



« Nous partageons avec FAMAE une même ambition pour les écosystèmes naturels. Leur soutien a été précieux en 2024, année marquée par la signature d'un contrat cadre >10 M€ et le lancement de notre activité d'opérateur partenaire. Ensemble, nous bâtissons une stratégie qui allie régénération forestière et performance à long terme. »



83,4

ENVIRONNEMENT



54,4

SOCIAL



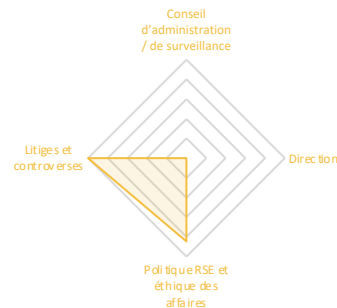
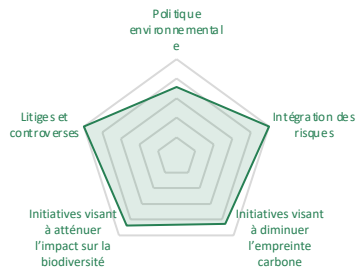
60,8

GOUVERNANCE

70,5

TOTAL

EcoTree affiche le meilleur score ESG du portefeuille (70,5), porté par une performance environnementale exceptionnelle (83,4), reflet de son modèle fondé sur la reforestation, la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité.



Après une année 2024 difficile, EcoTree a fortement rebondi en 2025, doublant son chiffre d'affaires et retrouvant un EBITDA positif. Le contrat stratégique de signé avec Nestlé et les mandats d'Operating Partner avec des fonds de premier plan confirment son repositionnement vers un modèle plus asset-light, centré sur le capital naturel à grande échelle.

Energy pool fournit des services et des solutions logicielles avancés d'optimisation des systèmes complexes d'énergie, incluant les consommateurs industriels, les renouvelables et les solutions de stockage d'électricité.

La société facilite la transition énergétique grâce au pilotage des flexibilités de consommation d'électricité et sécurise la résilience des réseaux. Sa mission est de contribuer à la mise à disposition d'électricité fiable et abordable tout en réduisant les émissions de CO₂.



76 837t

de eCO₂ Évitées

> 7 GW

De portfolio de capacités

>10

Opérations
de micro-grids
engagées



> 3 840 sites

Accompagnés dans la
décarbonation



Échelle de 1 à 4

4.1

Indicateur de biodiversité

5 - Espèces
exotiques
envahissantes

+30.0

+20.0

+10.0

0

-10.0

1 - Usage des
terres & mers

2 - Exploitation
des ressources

IPBES

4 - Pollution

3 - Changement
climatique

Alignement ODDs



Olivier Baud

Président fondateur

«FAMAE a rejoint l'aventure Energy Pool avec une vision partagée : faire de la flexibilité un pilier stratégique de la transition énergétique. Ensemble, nous adressons un point de bascule critique du système électrique : au-delà d'un certain seuil d'énergies renouvelables, seule la flexibilité permet d'éviter le recours à des centrales très carbonées. FAMAE nous soutient activement dans cette ambition, en apportant un engagement et un regard stratégique aligné avec notre mission : maximiser l'intégration des ENR et éviter des millions de tonnes de CO₂. »

- Les chiffres sont alignés avec la méthodologie mise à jour en 2024 et sur les hypothèses déjà utilisées pour les précédentes années de reporting
- Les données des mois d'hiver et de la Côte d'Ivoire ne sont pas intégrées, les méthodologies n'étant pas encore figées.



59,8

ENVIRONNEMENT



96,9

SOCIAL



47,3

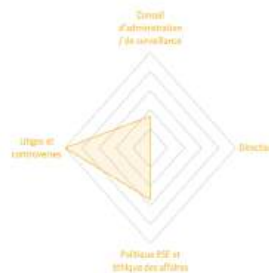
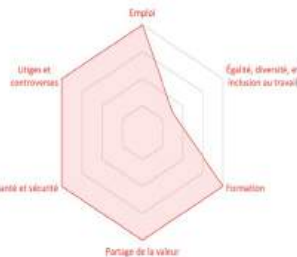
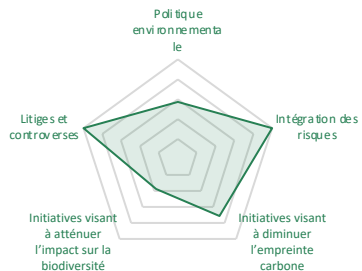
GOUVERNANCE

66

TOTAL

Energy Pool affiche un score ESG global solide (66), porté par une performance sociale exceptionnelle (96,9), la meilleure du portefeuille.

En 2025, les émissions évitées reportées restent significatives, mais sur un périmètre encore partiel : avec une forte progression en France, une montée en puissance des microgrids et le démarrage des prosumers aux Pays-Bas. La baisse au Japon reflète surtout l'évolution du mix électrique et un moindre besoin de réserve. La flexibilité demeure un levier stratégique pour intégrer les ENR et limiter le recours aux moyens carbonés..



Fort du constat de la dégradation des terres agricoles, de l'augmentation de l'utilisation des herbicides, de paillages plastiques accentuant l'augmentation des déchets et les pressions sur la biodiversité, Frédéric Roure a créé Géochanvre en 2014. Géochanvre apporte une alternative écologique, éthique et économique en valorisant les cultures de chanvre pour proposer des toiles de paillage biodégradables, ainsi qu'une gamme de produits écoresponsables utilisés par des maraîchers et des professionnels dans toute la France.



4 794 t

de CO2 Évitées

1,2 Mm²

De toiles
biodégradable produits

240 ha

de chanvre
valorisés



50

Emplois
ESAT

181t

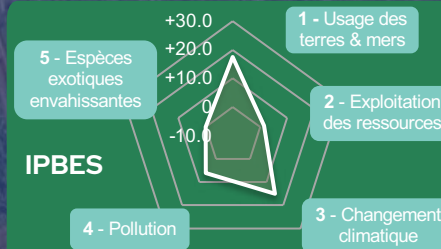
de déchets
plastiques évités



Échelle de 1 à 4



Indicateur de biodiversité



IPBES

Alignement ODDs



Lézennes



Frédéric ROURE

Président & Fondateur

«FAMAE Impact est un partenaire qui comprend nos enjeux industriels et environnementaux. Leur soutien nous a permis d'accélérer notre passage à l'échelle avec le projet "Première usine" France 2030, pour déployer notre technologie au service d'une filière chanvre régénérative, sans chimie et à fort impact. »



72,7

ENVIRONNEMENT



70,2

SOCIAL



43,1

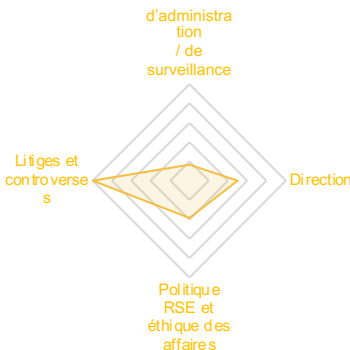
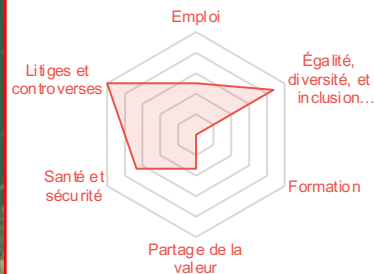
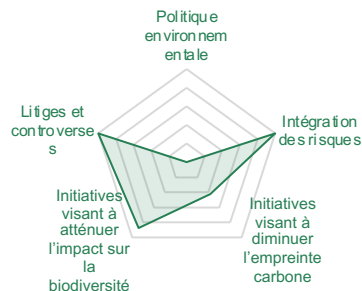
GOUVERNANCE

64,7

TOTAL

Geochanvre affiche une performance ESG globalement positive, avec un score environnemental très supérieur à la moyenne, porté par son procédé bas carbone et 100 % biodégradable à base de chanvre local. La société a aussi fortement progressé de 20 points sur son score Social.

L'approche industrielle soutient la transition écologique via des produits alternatifs aux plastiques, avec des marges d'amélioration en structuration interne sur la gouvernance. L'évolution positive par rapport à l'année précédente témoigne néanmoins d'une dynamique de progrès

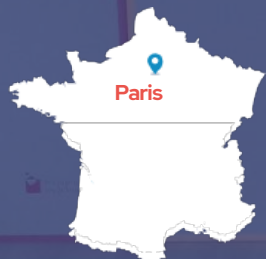


La Joyeuse Holding (Les Joyeux Recycleurs) est la holding de reprise en LBO du leader de la collecte et du recyclage des déchets de bureau en Île-de-France pour les PME. La société sert près de 2 000 clients et collecte environ 1 000 tonnes de déchets par an (papier, marc de café, plastiques, piles...).

Près de 99 % des déchets collectés sont recyclés dans les filières réglementaires, avec plus de 17 types de déchets pris en charge.

Au-delà de l'impact environnemental, l'entreprise porte une forte dimension sociale : la majeure partie de ses opérateurs est issue de parcours de réinsertion.

Alignement ODDs



1188 t
de CO2 Évitées

2 000
clients servis
toutes les 2 semaines

1 000 t/an
99 % recyclées en
filières réglementaires



80 % des salariés Issus
de parcours d'insertion, formés et
accompagnés dans la durée

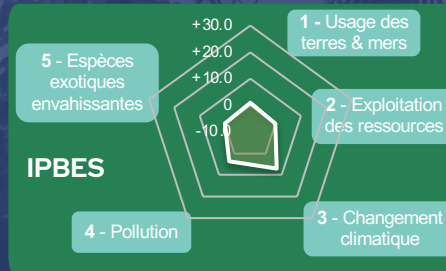
Collecte et recyclage 100 % certifiés en France



Échelle de 1 à 4

14,3

Indicateur de biodiversité



Leïla SABOURIN
CEO

«L'arrivée de FAMAE à notre capital en 2025 conforte notre ambition de devenir la référence du recyclage de bureau solidaire en Île-de-France. Cela marque une étape clé pour structurer notre croissance et notre impact : flotte bas carbone, mesure d'impact par flux et création d'emplois d'insertion. Ensemble, nous allons performance économique et impact environnemental et social»



51,1

ENVIRONNEMENT



80,4

SOCIAL

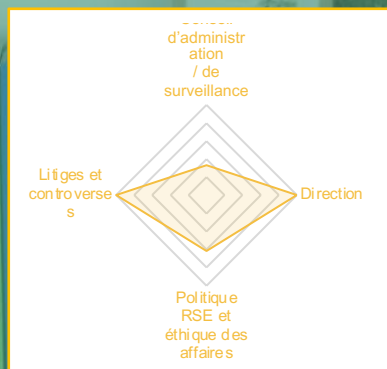
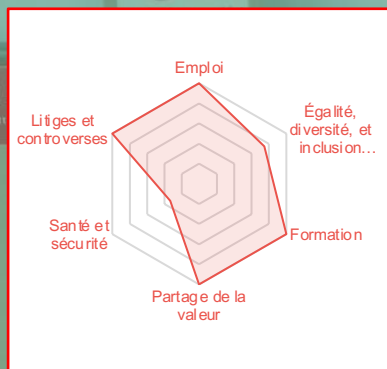
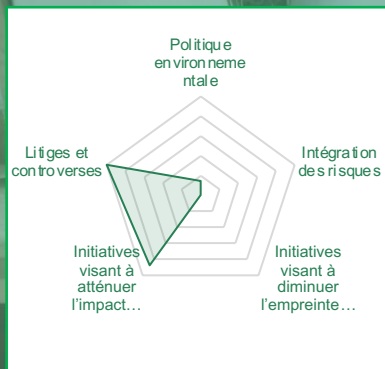


66,9

GOUVERNANCE

62,4

TOTAL



Nouvel entrant du portefeuille, **Les Joyeux Recycleurs affiche un score ESG solide**, supérieur à la moyenne (+4,8 pts). **Le volet social ressort nettement (+23 pts)**, porté par l'insertion professionnelle, la création d'emplois, la formation et le partage de la valeur. **La gouvernance est également bien positionnée (+16 pts)**, avec une direction féminisée et des pratiques RSE déjà présentes.

Le score environnemental reste en retrait, malgré un modèle circulaire fort, surtout faute de formalisation : bilan carbone à actualiser, indicateurs d'impact par flux, trajectoire flotte bas carbone et analyse des risques climatiques

NOIL est une entreprise française fondée en 2018 qui conçoit et commercialise des kits de retrofit électrique pour scooters thermiques, installables en 24h via un réseau de partenaires agréés.

En réponse à l'urgence climatique et aux restrictions de circulation, elle propose une alternative accessible pour prolonger la durée de vie des véhicules tout en les décarbonant.

NOIL s'engage à rendre la mobilité urbaine plus propre, plus durable et plus inclusive, sans sacrifier le plaisir de rouler.



1515 t
de CO2 Évitées

15,7 M km
de mobilité durable généré

571
Nouveaux retrofiteurs
engagés



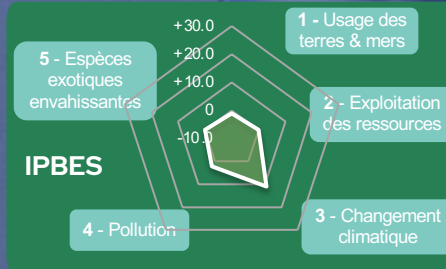
5
Emplois
ESAT



Échelle de 1 à 4

12,2

Indicateur de biodiversité



Moteurs électriques et batteries fabriqués en France

Alignement ODDs



Clément Fléau
CEO

«Chez NOIL, nous avons la conviction que la transition vers une mobilité plus durable doit être à la fois accessible, désirable et inclusive. FAMAE IMPACT partage cette vision et nous accompagne avec exigence et bienveillance pour structurer notre impact environnemental et social. Leur engagement à nos côtés renforce notre ambition de devenir un acteur de référence du retrofit 2-roues en Europe.»



59,3

ENVIRONNEMENT



43,1

SOCIAL



28,9

GOUVERNANCE

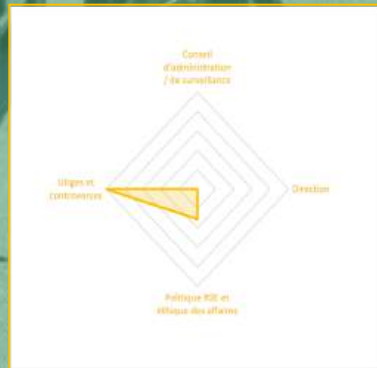
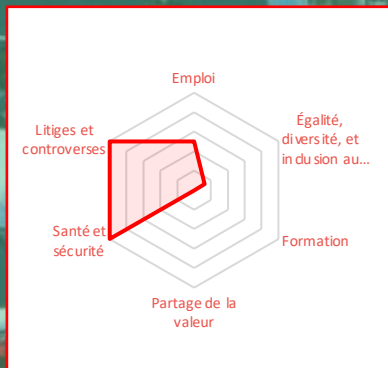
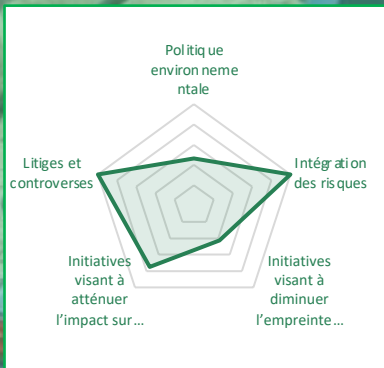
47,6

TOTAL

NOIL présente une proposition à fort impact environnemental, en ligne avec la transition vers une mobilité urbaine décarbonée.

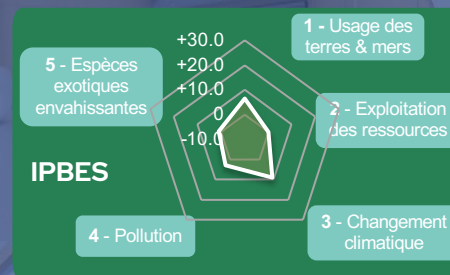
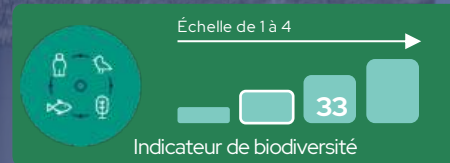
Ses scores ESG restent modérés par rapport à la moyenne du portefeuille, mais **le score global évolue de +5 points**.

Le modèle présente un potentiel significatif, avec un impact CO₂ clair, un engagement social via l'inclusion, et une montée en puissance industrielle en cours



Objectif Construction 226 : la société porte une opération de rénovation durable complète d'un immeuble de bureaux à Boulogne, faisant passer la surface de 2 700 m² à 3 800 m² tout en créant 1 000 m² de jardin. Menée avec l'opérateur Osesam (anciens dirigeants immobiliers de LVMH),

l'opération est certifiée BREEAM Excellent et 100 % alignée avec la taxonomie européenne, avec une réduction de plus de 80 % de la consommation énergétique (de 417 à 83 kWh/m²). Une illustration concrète de la décarbonation du parc immobilier tertiaire et de la création de valeur par la sobriété.



Alignement ODDs



FAMAE Impact
Investisseur à impact



« La rénovation du parc tertiaire existant est l'un des leviers les plus puissants – et les plus sobres – de la décarbonation urbaine. Avec Objectif Construction, nous démontrons qu'il est possible de créer de la valeur tout en réduisant l'empreinte d'un bâtiment et en réintroduisant la nature en ville. C'est précisément le type d'impact, environnemental et territorial, que FAMAE Impact a vocation à financer. »

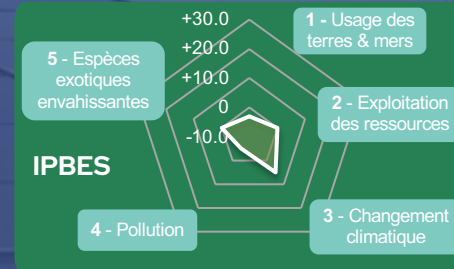
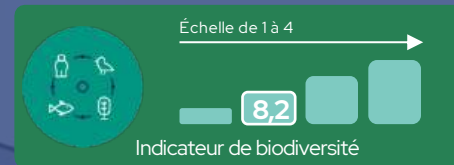


“Osmosun est spécialisé dans les solutions innovantes de traitement d’eau avec l’utilisation d’énergies renouvelables. OSMOSUN®, la première gamme de solutions industrielles au monde sans batterie de dessalement d’eau de mer et d’eau saumâtre alimentées par énergie solaire, avec une capacité de production quotidienne allant de 1 à 600 m3, et jusqu’à 10 000 m3 avec des sources d’énergie hybrides amenant de l’eau à des personnes qui en étaient privées. OSMOSUN® est déployé dans plus de 30 pays à travers le monde, répartis sur 4 continents.

Alignement ODDs



Maxime Therillon
CEO Osmosun



«L’accompagnement de FAMA Impact nous a aidés à regarder la valeur d’Osmosun au-delà du seul bilan financier, en intégrant aussi l’impact social et environnemental de nos solutions. Cette approche reste particulièrement pertinente dans la nouvelle étape ouverte par l’entrée en Bourse puis le rapprochement avec Unibios/Watera. Le cadre de reporting financier s’est renforcé, et les sujets extra-financiers doivent progressivement suivre la même trajectoire : structuration des données, continuité du suivi CO2, clarification des scénarios de référence et meilleure lecture de notre positionnement environnemental dans un marché du traitement de l’eau en évolution. »

(*) Les émissions évitées sont corrigées de l’empreinte carbone des panneaux photovoltaïques



50,2

ENVIRONNEMENT



55,6

SOCIAL



61,9

GOUVERNANCE

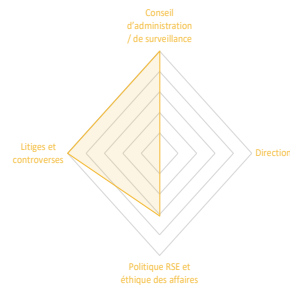
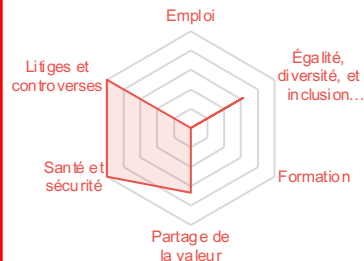
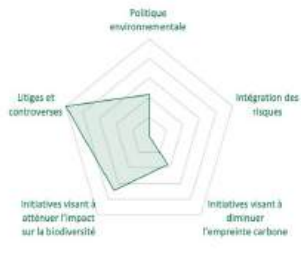
54

TOTAL

Osmosun propose une solution de dessalement solaire innovante et autonome, à fort impact environnemental et social.

Son score global ESG évolue de +2 pts et se rapproche de la moyenne du portefeuille, sa gouvernance reste très solide après son rachat par Watera, avec toutefois une baisse de (-5 pts), en lien avec la restructuration RH.

Son score environnemental évolue de +1 pts, avec toujours une marge d'amélioration sur ce volet pour renforcer la cohérence globale.





"L'acquisition d'un téléphone mobile reconditionné permet une réduction d'impact environnemental annuel de 55% à 91% par rapport à l'utilisation d'un smartphone neuf."

YesYes reconditionne dans son propre atelier normand des smartphones Apple et Samsung, ainsi que des PS4, iPad et MacBook, en intégrant une démarche éco-responsable et humaine. Le choix de la qualité, du 100% français, de circuits courts, de partenaires exemplaires pour le recyclage des produits en fin de vie, et l'éco-conception des accessoires et emballages apportent une alternative durable, éthique et locale à l'achat de produits électroniques. Menée par deux ex-cadres de l'industrie du smartphone, YesYes est aussi soucieux de son impact social en employant une partie de son personnel technique en réinsertion professionnelle.

Les produits reconditionnés YesYes sont disponibles sur son site marchand, dans ses boutiques de Caen et Toulouse.

Alignement ODDs



1 012 t

de CO2 Évitées



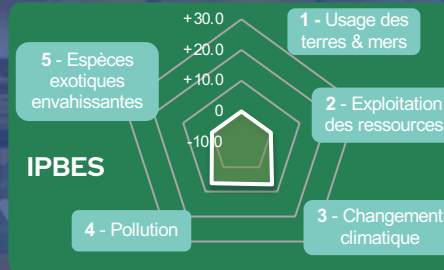
> 20k Personnes servies



Échelle de 1 à 4

23,7

Indicateur de biodiversité



> 450

Entreprises clientes



David Mignot
Co-fondateur

« Nous avons construit YesYes autour de valeurs sociales et environnementales fortes sur lesquelles il nous est essentiel d'être soutenus et challengés, ce que fait parfaitement FAMAE en nous accompagnant de façon exigeante et véritablement engagée. »



62,0

ENVIRONNEMENT



45,6

SOCIAL



68,7

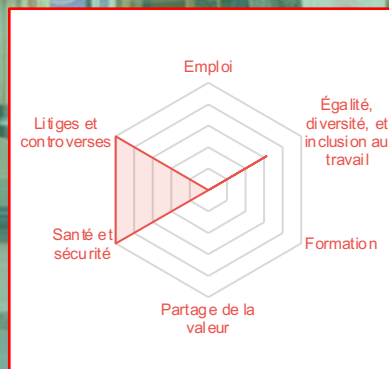
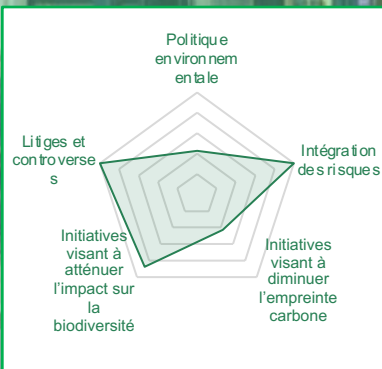
GOUVERNANCE

59,6

TOTAL

YesYes, acteur engagé du reconditionnement électronique local, affiche un score ESG global supérieur à la moyenne du portefeuille (+2,5 pts). La gouvernance ressort particulièrement solide (+7 pts), traduisant une structuration mature et une démarche RSE bien intégrée.

La performance sociale recule principalement sous l'effet de la baisse du nombre d'employés (-17 pts). Sur le plan environnemental, le score progresse de +4 pts, porté par le renforcement de la circularité des produits reconditionnés par la société.



3. NOTRE ADDITIONALITÉ



3.1 Comment nous nous assurons que l'impact de nos investissements est réel et positif

Plusieurs initiatives récentes au niveau international, européen et national existent

L'indicateur de Biodiversité prend en compte ces différentes initiatives en s'alignant sur leurs meilleures pratiques

1- Intentionnalité

Pour FAMA Impact, la génération d'un impact environnemental positif élevé peut se faire sans sacrifier les critères de rentabilité : la rentabilité est une condition de la pérennité de l'impact.

Nous visons à déplacer les moyens financiers nécessaires à la transformation écologique vers les entreprises pour lesquelles l'impact positif est confirmé et est aussi un vecteur d'amélioration de la rentabilité des investissements.

3- Mesure

Afin de rendre compte de cette additionnalité, il convient de pouvoir évaluer, mesurer et piloter l'impact des investissements sur l'intégralité de la vie des produits/services de l'entreprise financée.

FAMA Impact pilote les impacts environnementaux et sociaux de la manière la plus transparente et scientifique possible. Nous les comptabilisons sur des catégories d'impact et indicateurs qui sont aujourd'hui identifiés par la communauté scientifique comme étant garants d'une vie durable et sereine sur notre planète.

4- Alignement d'intérêts

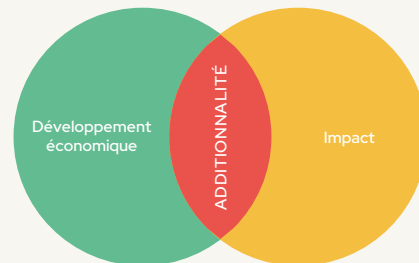
La part variable de notre rémunération de gérant de fonds est conditionnée à la réalisation d'objectifs d'impact, définis avec nos partenaires et avec les entrepreneurs de manière transparente. Cet alignement renforce la thèse d'additionnalité que nous nous engageons à développer.

2- Additionnalité

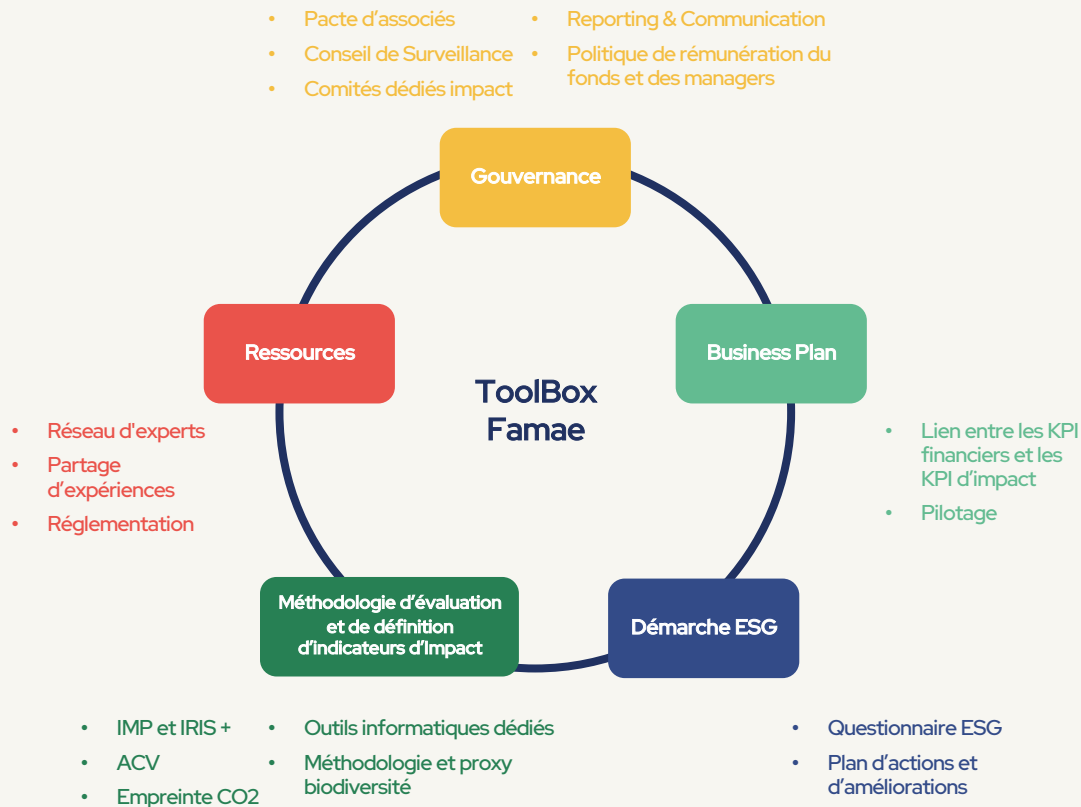
Différence d'une situation avec et sans intervention du fonds.

Le fonds a mis en place une gouvernance et une organisation permettant de fournir des outils et des conseils aux lignes du portefeuille pour en maximiser les impacts positifs et en minimiser l'empreinte, avec les actions suivantes :

1. Nous définissons une stratégie d'impact en nous basant sur les meilleures pratiques du marché.
2. Nous apportons un savoir-faire aux sociétés en matière de mesure d'impact - FAMA Impact étant déjà en pointe sur ces sujets - afin d'être certifié Greenfin et conforme avec l'article 9 de la SFDR ,qui implique le respect de la Taxonomie européenne.
3. Nous avons mis en place un comité d'impact pour nous aider à piloter les impacts dans nos participations.
4. Nous encourageons le partage de connaissances sur l'impact au sein de la communauté de nos co-investisseurs, et effectuons une veille active avec nos partenaires et experts pour nos investissements sur ces sujets.



3.2 Les outils au service de l'impact



En intégrant l'impact dans nos processus d'investissement et dans le suivi des sociétés du portefeuille, Famae Impact s'assure que l'impact est intégré et maximisé sur toute la durée de vie de l'investissement.

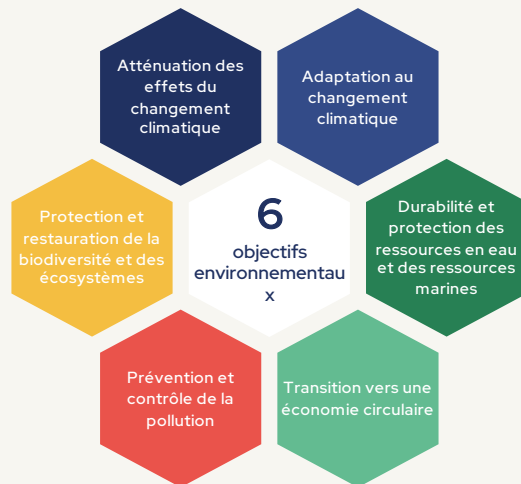


3.3 Un alignement strict avec les normes de marché les plus exigeantes

FAMAE Impact reprend à son compte les objectifs et le rationnel de la taxonomie européenne



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



- 1 **Contribuer de manière substantielle** à au moins un des six objectifs environnementaux
- 2 **Ne nuire de manière significative** à aucun des cinq autres objectifs environnementaux
- 3 Respecter les **garanties minimales**

Notre équipe a choisi de s'aligner sur les initiatives mondialement reconnues et d'obtenir un label auprès d'acteurs exigeants pour appuyer et valider les meilleures pratiques que nous mettons en œuvre pour mesurer et valoriser les impacts des sociétés du portefeuille.

Notamment :

Caler la démarche environnementale des sociétés en portefeuille sur un référentiel mondial, les objectifs européens et le plan national bas carbone

1. Accroître la valorisation et la visibilité des sociétés grâce à la crédibilité des labels reconnus par nos parties prenantes
2. Proposer une méthodologie rigoureuse avec des indicateurs adaptés aux sociétés et issus du travail d'alignement avec les labels et la taxonomie européenne.
3. Permettre à nos sociétés et parties prenantes d'adopter un langage commun articulé autour de ces initiatives.

Article 9 de la SFDR, respect de la taxonomie européenne et labellisation Greenfin garantissent le respect des plus hauts standards du marché



3.4 Une gouvernance renforcée

Le comité d'impact

Notre comité d'impact - composé de personnalités référentes dans le domaine - nous permet d'identifier les opportunités existantes et à venir et d'améliorer notre approche de l'impact



Geneviève Ferone



Enseignante
économie circulaire



Conseil en stratégie, impact,
entreprises durables et
contributives



Vice-présidente



Anita de Voisins



Directrice de
l'Entrepreneuriat



Co-fondatrice



Directrice Associée



Guilhem SOUTOU



Responsable de
l'investissement à
impact



Nicolas Elahmi



Directeur Investissement

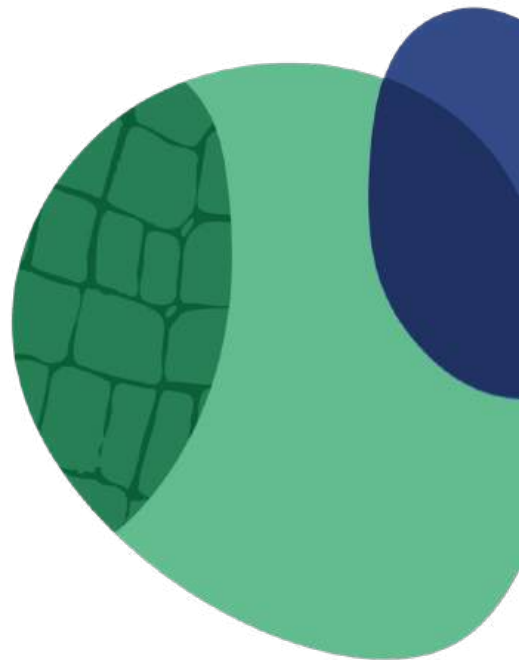


Manager Investissement

contact@famaeimpact.com

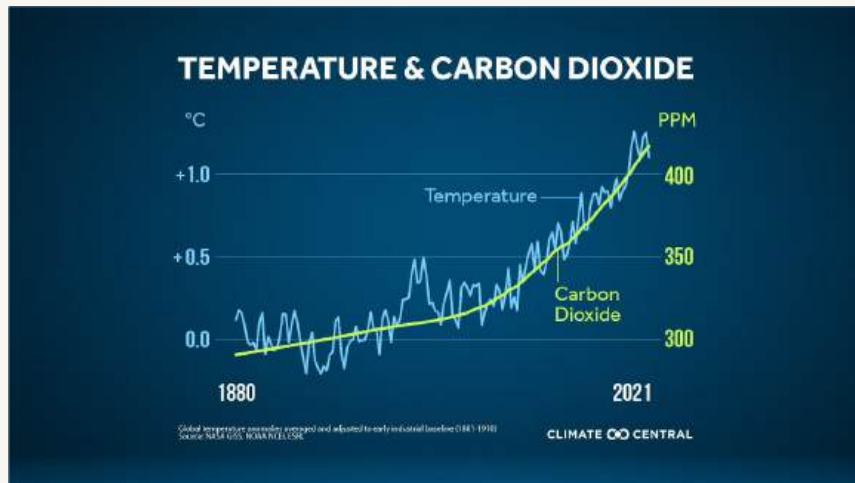
Les informations fournies dans ce document proviennent de sources diverses et notamment des entreprises en portefeuille et peuvent être sujettes à des inexactitudes, des omissions ou des corrections. Nous faisons tous les efforts raisonnables pour veiller à l'exactitude et à l'intégrité des données fournies, mais nous ne pouvons pas garantir qu'elles sont toujours complètes ou exemptes d'erreurs.

Nous déclinons toute responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation des informations éventuellement incomplètes ou incorrectes contenues dans ce document. En utilisant les données fournies dans ce document, vous acceptez et comprenez les limites et les risques associés à l'utilisation de ces informations



4. ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

4.1 ÉMISSIONS ÉVITÉES



Les scientifiques ont démontré le lien entre la concentration en CO₂ – exprimée en ppm – et la température.

Les États, à travers l'accord de Paris, se sont donné l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à 2°C d'ici à 2100.

Le proxy reconnu est exprimé en poids équivalent de CO₂ (tonne de CO₂e).

Nous nous sommes alignés sur ce proxy.

Pour chaque société, nous comparons la contribution – en **émissions de GES évitées** – de la société par rapport aux scénarios de référence BAU/BAT(*).

Les **émissions** directes liées à la production des biens et services sont aussi prises en compte lorsque le bilan carbone est disponible. Ces tonnes sont calculées en équivalent CO₂ pour pouvoir prendre en compte tous les GES.

Nous mesurons et reportons ces émissions sur les scopes 1, 2 et 3 du GHG Protocol.⁽¹⁾

Les indicateurs et mesures sont établis de manière scientifique à l'aide des méthodologies publiées notamment par l'ADEME⁽²⁾, RTE⁽³⁾ pour les sociétés et pour les scénarios de référence.

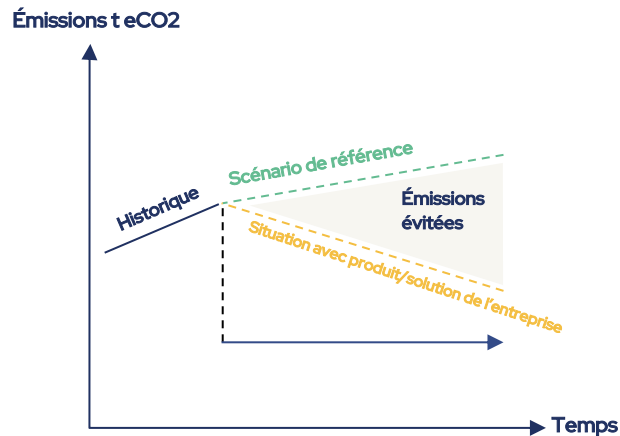
(1) https://transparency-partnership.net/sites/default/files/u2402/french_-_mitigation_goal_standard_0.pdf

(2) <https://data.ademe.fr/datasets/base-carbone/n>

(3) <https://www.rte-france.com/eco2mix/les-emissions-de-co2-par-kwh-produit-en-france#>

(*)BAU: Business As Usual - BAT : Best Available Technology (La meilleure technologie disponible)

Les émissions évitées exprimées en eCO2 (équivalent CO2)



Ce que nous cherchons à quantifier, ce sont les émissions qui sont évitées grâce aux produits/solutions de la société dans toute sa chaîne de valeur

Nous aidons chaque société à considérer un ou plusieurs scénarios représentant un état de référence utilisé pour estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui auraient été produites dans le cas où les produits/solutions proposés par la société n'auraient pas été disponibles.



Les émissions évitées exprimées en eCO2 (équivalent CO2)

La méthodologie	Comment	Outils
1- Identifier des solutions contribuant à la réduction de GES	Réfléchir aux améliorations amenées par des solutions sur un plan environnemental	Template de description des solutions
2- Pour chaque solution, identifier le ou les scénarios de référence	Évaluer les BAU/BAT pour chacune de des solutions/produits(*)	Bases de données de référence sectorielles, nationales, internationales
3- Évaluer les émissions des scénarios de référence	Identifier l'unité fonctionnelle et les sources d'émissions	Bases de données de référence sectorielles, nationales, internationales
4- Pour chaque solution, clarifier les potentiels d'émissions évitées	Calculer ses propres émissions sur le cycle de vie des solutions	ACV
5- Calculer la réduction d'émissions pour chaque solution	Comparer chaque solution à son ou ses scénarios de références	Outil FAMAE

$$\begin{aligned}
 &\text{Émissions Évitées} = \\
 &\quad \sum (\text{Volume} * \text{Unité Fonctionnelle} * \text{Facteur d'Émission})_{\text{Scénario de référence}} \\
 &\quad - \\
 &\quad \sum (\text{Volume} * \text{Unité Fonctionnelle} * \text{Facteur d'Émission})_{\text{Scénario avec solutions}}
 \end{aligned}$$

4.2 INDICATEUR DE BIODIVERSITÉ

FAMAE – IBF



Nous avons amélioré notre indicateur de biodiversité pour atteindre les objectifs suivants :

Simplifier le cadre de lecture complexe de la biodiversité pour le fonds et ses parties prenantes, en agrégeant les scores de chaque société et en identifiant 4 typologies de sociétés sur une échelle d'intensité de contribution à la biodiversité (Business As Usual, Consciente, Contributive, Régénérative).

Mettre en valeur les progrès du fonds sur ce sujet, et les progrès de chaque société afin d'améliorer le niveau d'engagement de ces dernières.

Remonter plus aisément les données depuis les sociétés via un outil et s'appuyer sur une évaluation simple, le progrès et l'engagement étant privilégiés.

Avoir un jeu de correspondance avec les principaux facteurs de pression sur la biodiversité identifiés par l'IPBES et par l'Europe, particulièrement dans le cadre de la SFDR et de la CSRD.

Documenter et publier, comme dans le présent rapport notre positionnement et le leadership du fonds sur ce sujet au cœur de notre raison d'être.

Approche multicritère,
qualitative et quantitative

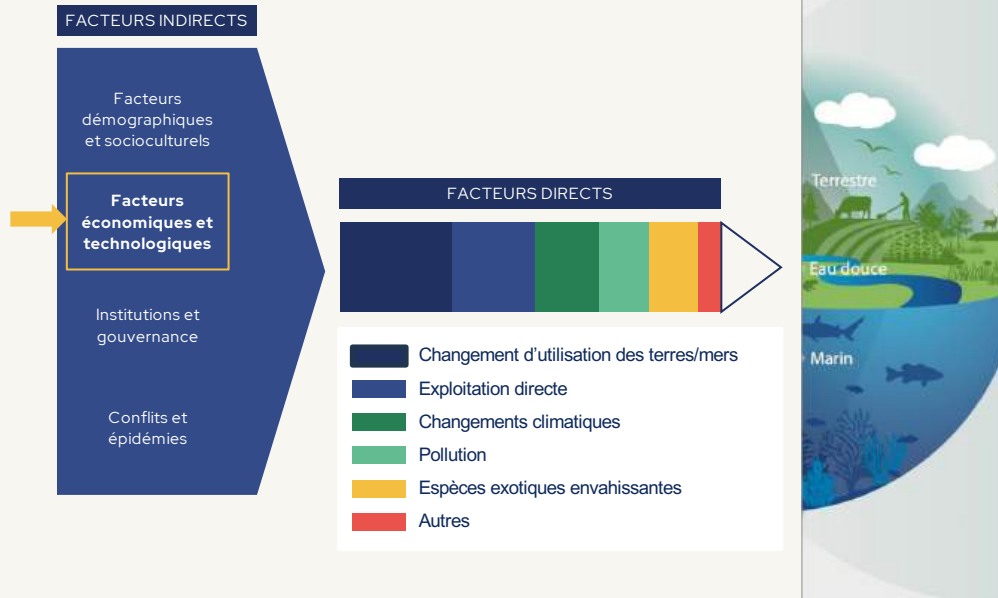


IBF



L'IPBES reconnaît 5 facteurs principaux directs causant l'érosion de la biodiversité*

FACTEURS DE PRESSION



Nous nous sommes alignés sur les facteurs de pression de l'IPBES pour identifier les enjeux et actions à mettre en place avec nos participations pour préserver et restaurer la biodiversité

*IPBES: Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services



Changement d'utilisation des terres/mers: par exemple 65 758 ha ont été artificialisés en France entre 2006 et 2015.



Exploitation directe: 28% des débarquements de poissons issus de populations surexploitées en France en 2019.



Changements climatiques: les oiseaux migrateurs arrivent 6 jours plus tôt.



Pollution: +25% de ventes de phytosanitaires à usage agricole entre 2009 et 2019.



Espèces exotiques envahissantes: 60 des 100 espèces les plus envahissantes présentes en Outre-mer (2016).

<https://naturefrance.fr/des-pressions-aux-impacts-globaux>

La communauté scientifique – notamment l'IPBES(1) – et les principaux cadres d'analyse proposent des orientations et des catégories d'indicateurs de biodiversité.

Nous avons amélioré notre indicateur de biodiversité en l'alignant avec les derniers objectifs de la COP15 et les 5 facteurs de pression de l'IPBES pour piloter la préservation et la restauration de la biodiversité.

Cet indicateur est aussi aligné sur la taxonomie européenne, qui les prend en considération dans le principe DNSH (Do Not Significantly Harm) et dans la CSRD.

Une évaluation de -40 à 100 s'appuyant sur un faisceau d'informations et d'engagements répartis en 3 volets pour piloter les progrès et les engagements

Questionnaire #1 : Maturité et engagement (60)

- Recensement des engagements préexistants et niveau d'engagement
- Précision de l'analyse des impacts sur la biodiversité et identification des enjeux prioritaires
- Cartographie et évaluation des dépendances à la biodiversité
- Engagement avec les parties prenantes internes et externes

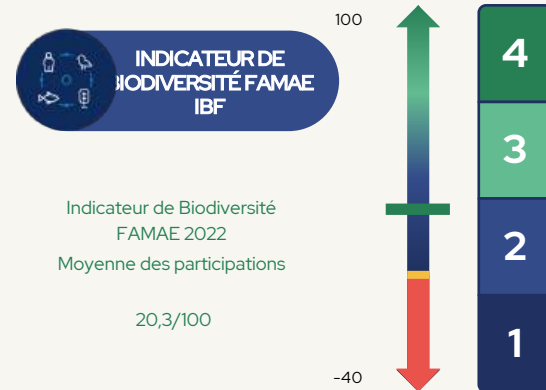
Questionnaire #2 : Empreintes sur les Ressources Eau, Sol, Air (+/-20)

- Évaluation de ses contributions indirecte sur la biodiversité

Questionnaire #3 : Empreintes sur les Ecosystèmes et Espèces (+/-20)

- Évaluation de ses contributions direct sur la biodiversité

Nous avons positionné chaque société sur une échelle de 1 à 4, puis évalué leurs engagements et leurs performances de préservation et de restauration de la biodiversité



(1) https://ipbes.net/sites/default/files/ipbes_7_10_add1_fr.pdf

(2) <https://tnfd.global/wp-content/uploads/2022/03/220321-TNFD-framework-beta-v0.1-FINAL.pdf>

(3) https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2020-09/20200910_Rapport_Living-Planet-Report-2020_ENGLISH_WWF-min.pdf

(4) <http://www.mission-economie-biodiversite.com/wp-content/uploads/2019/05/N14-TRAVAUX-DU-CLUB-B4B-GBS-FR-MD-WEB.pdf>

(5) https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/08/UICN_Indicateurs_biodiversite_collectivites.pdf

1. Score IBF

Un score global de -40 à 100, construit sur 3 volets :

- maturité & engagement
- ressources eau, sol, air
- écosystèmes & espèces

4	Positionnement sur une échelle de maturité :
3	BAU → consciente →
2	contributive →
1	régénérative

2. Correspondance

Chaque réponse ou indicateur est relié à un ou plusieurs facteurs IPBES

Question /
indicateur IBF

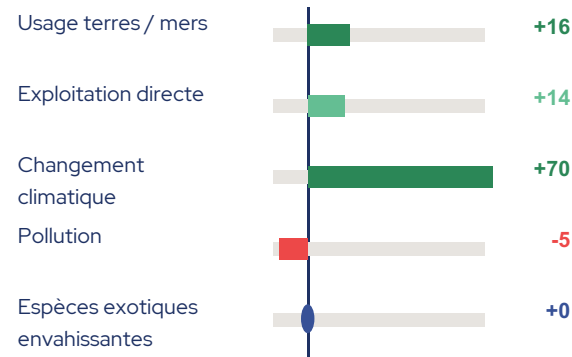
Facteur(s)
IPBES concernés

Score affecté
+ / -

Restauration / évitement = +
Dégradation = -

3. Profil IPBES

Exemple de ventilation sur les 5 pressions



Le score IBF est conservé ; le profil IPBES explicite les leviers d'impact et les points de vigilance.

Un cadre d'évaluation appliqué à chaque société du portefeuille, aligné avec les exigences réglementaires et les meilleurs référentiels scientifiques sur la biodiversité.

Une première échelle de répartition des sociétés sur 4 niveaux

Niveau 4 : Entreprise régénérative

L'entreprise restaure la biodiversité et elle ne doit pas endommager les autres objectifs, écosystèmes et espèces.

Niveau 3 : Entreprise contributive

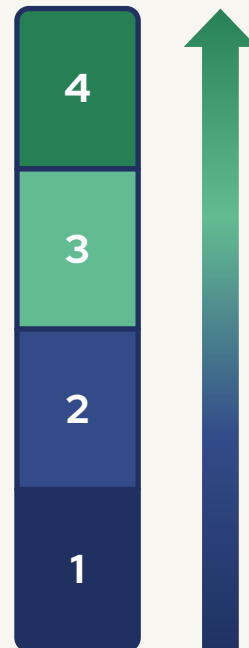
L'entreprise évite des dommages sur la biodiversité par rapport à un scénario de référence de son industrie, elle est engagée sur le sujet en interne et avec ses parties prenantes externes.

Niveau 2 : Entreprise consciente

L'Entreprise a pris conscience des enjeux de la biodiversité en lien avec son activité et sa chaîne de valeur et s'est assurée d'être alignée avec ce que la taxonomie Européenne demande

Niveau 1 : Business as Usual

L'entreprise n'est pas consciente des impacts qu'elle a ou peut avoir directement ou indirectement sur la biodiversité, de ses niveaux de dépendance à la biodiversité et n'a pas d'engagement pour préserver ou restaurer la biodiversité



4.3 PRINCIPES ET MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES SCORE E, S ET G



Pourquoi l'ESG ?

Notre approche repose sur la conviction que les entreprises qui intègrent les enjeux de développement durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme.

La responsabilité sociale et environnementale, ainsi que la bonne gouvernance d'entreprise favorisent directement le développement des sociétés.

Au-delà des intentions, FAMA Impact a souhaité intégrer la prise en compte des critères extra- financiers ESG (c'est-à-dire : environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans l'ensemble de ses processus. Cette pratique contribue à une meilleure connaissance des sociétés et permet ainsi une meilleure appréciation des risques. L'analyse ESG complète l'analyse financière classique pour piloter l'activité du fonds d'investissement.

L'objectif est double : réduire les risques liés aux dysfonctionnements ESG (pollutions et conflits communautaires, conflits sociaux, mauvaise gouvernance...) et renforcer la performance durable des entreprises en favorisant l'adhésion des parties prenantes, la gestion vertueuse des ressources humaines et l'alignement des activités des sociétés du portefeuille avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unis (ODD).

FAMA Impact est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et s'engage notamment à :

- Intégrer les enjeux ESG dans ses processus d'investissement et d'actionnariat actif,
- Demander de la transparence aux sociétés financées,
- Coopérer et rendre compte des progrès réalisés.



ODD (Objectif de Développement Durable)

Le suivi ESG mis en place par FAMA Impact est étroitement aligné avec le cadre de reporting de la réglementation SFDR

En tant que fonds classé Article 9 de la SFDR européenne, FAMA Impact I reporte les Principal Adverse Impact (PAI) du fonds qui reflètent les principales incidences négatives potentielles des investissements sur les facteurs de durabilité. Leur suivi est intégré au processus ESG global, avec un alignement fort entre les indicateurs PAI et les critères ESG utilisés pour évaluer les sociétés du portefeuille.

Les indicateurs PAI sont pris en compte dès la phase de due diligence, suivis tout au long de la vie du portefeuille, et consolidés dans le rapport ESG annuel du fonds. Ils couvrent notamment :

- les émissions de gaz à effet de serre,
- les impacts sur la biodiversité, l'eau et les déchets,
- les questions sociales et de gouvernance (droits humains, égalité femmes-hommes, diversité, armes controversées...).

Cette approche permet non seulement de respecter les exigences réglementaires européennes, mais aussi de renforcer la cohérence, la transparence et la lisibilité de la performance extra-financière du portefeuille.

L'intégration ESG chez FAMA Impact est structurée à chaque étape du cycle d'investissement

Sourcing & Analyse : vérification de la conformité à la politique ESG (exclusions) et analyse ESG complémentaire de l'analyse d'impact.

Due Diligence : questionnaire ESG systématique et diligence spécifique si nécessaire.

Investissement : intégration de la justification ESG dans les notes d'investissement, insertion de clauses ESG dans les pactes, et annexes ESG.

Portefeuille : élaboration de plans d'actions, suivi via reporting, indicateurs ESG et PAI



L'outil de scoring ESG est basé sur le référentiel France Invest et adapté au contexte FAMAE Impact

Pondération des scores ESG

Environnement : 50 %

- Politique environnementale (30%)
- Risques environnementaux (5%)
- Empreinte carbone
- Biodiversité (30%)
- Litiges & controverses (5%)



Social : 25 %

- Emploi (20%)
- Inclusion 25%)
- Santé & sécurité (20%)
- Formation (10%)
- Partage de valeur (15%)
- Litiges et controverses (10%)



Gouvernance : 25 %

- Gouvernance d'entreprise (30%)
- Pilotage ESG et RSE (60%)
- Éthique et conformité (10%)



Méthodologie : Enquête ESG de FAMAE Impact

FAMAE Impact mène une enquête ESG annuelle auprès des entreprises de son portefeuille, via des entretiens à distance. L'objectif est d'évaluer leur performance ESG, d'identifier des pistes d'amélioration et d'attribuer une notation ESG globale (10 entreprises ont répondu complètement pour 2024).

Le questionnaire, adapté de celui de France Invest, a été personnalisé selon les spécificités des participations du fonds FAMAE Impact I.

Le score ESG est calculé selon un système de points, pondérés selon l'importance de chaque question. Conformément aux priorités du fonds :

Score Final =

$$\begin{aligned} &0,5 \times \text{score Environnemental} \\ &+ 0,25 \times \text{Score Social} \\ &+ 0,25 \times \text{Score Gouvernance} \end{aligned}$$